



# CAUSSOU

## infos



**Bulletin d'information municipale de la commune de Caussou – N° 61 – Avril 2013**

---

## Spécial élections municipales

*Comme toutes les communes de France, Caussou a élu son conseil municipal le samedi 23 mars dernier. Une seule liste avait été déclarée à la préfecture de l'Ariège. Elle était composée de :*

*Maurice CALMEIN  
Landry CHAMPOUSSIN  
Alexandra GOUTOULLI  
Maurice PARRAUD  
Marie-Sol PONT  
Suzanne PONT  
Philippe TOURROU*

*Cette liste a été élue intégralement dès le premier tour et constitue donc le nouveau conseil municipal de Caussou.*

*Avec un taux de participation de plus de 73 %, les habitants de Caussou ont fait preuve d'un grand sens civique et ont conforté la légitimité du nouveau conseil.*

*Ce conseil a tenu sa première réunion le vendredi 28 mars afin d'élire l'exécutif communal.*

*Ont été élus:*

*Maire: Maurice CALMEIN  
Première adjointe: Suzanne PONT  
Deuxième adjoint: Maurice PARRAUD*

*Michel TOURROU, maire sortant, a présidé le conseil jusqu'à l'élection du nouveau maire dont le déroulement a été confié à la doyenne d'âge, Marie-Sol PONT, comme le veut la loi. Michel TOURROU a ensuite passé le relais à Maurice CALMEIN et lui a remis l'écharpe de maire et les clefs de la mairie.*

*Au sein du conseil municipal, chaque membre suivra plus particulièrement certaines activités:*

- *Maurice PARRAUD: Voirie, suivi des travaux, entretien du village et des chemins*
- *Suzanne PONT: Communication et courrier, animation, relations avec les associations, fleurissement du village*

- *Marie-Sol PONT: Gestion courante des bâtiments communaux*
- *Alexandra GOUTOULLI: Action sociale, sécurité (+ participation à l'animation)*
- *Landry CHAMPOUSSIN: Eau et assainissement*
- *Philippe TOURROU: Electricité, éclairage public*
- *Maurice CALMEIN: Finances, gestion de la commune, agriculture, forêt, élections.*

*Cette liste pourra être complétée ultérieurement.*

***Au cours du conseil du 28 mars ont également été désignés les représentants de la commune dans différents organismes :***

- *Communauté de commune des Vallées d'Ax: Maurice CALMEIN (Suppléante: Suzanne PONT)*
- *Syndicat mixte départemental de l'eau et de l'assainissement (SMDEA): Landry CHAMPOUSSIN (Suppléant: Maurice CALMEIN)*
- *Syndicat des communes électrifiées de l'Ariège (SDCEA): Philippe TOURROU*

*Le prochain conseil municipal, dont la date n'est pas encore fixée, sera consacré au vote du budget de la commune pour l'année 2014.*

***Comme par le passé, la mairie sera ouverte au public  
tous les jeudis de 17 h à 18 h***